POLITIQUE DE FICHIERS TÉMOINS

Dernière mise à jour : 22 septembre 2023

1) Introduction

Néolégal utilise des fichiers témoins ou aussi appelé cookies afin d'améliorer l'expérience du client en ligne. Cette politique de fichiers témoins explique comment Néolégal utilisent les fichiers témoins et vous expliquent les options que vous avez pour les contrôler.

2) Définitions

Fichier témoin : Il s'agit d'un fichier crée dans votre ordinateur par un navigateur web et rassemblant les témoins persistants issus de la visite sur le site de Néolégal. Un témoin persistant est stocké dans un fichier de l'ordinateur du client par le navigateur, et qui peut être récupéré par le serveur de Néolégal lorsqu'il est visité et après une connexion ultérieure.

Fichiers témoins essentiels : Ces fichiers témoins sont nécessaires au fonctionnement de base d'un site. Ils permettent de naviguer adéquatement sur le site ainsi que d'utiliser ses fonctions essentielles.

Fichiers témoins de performance : Ces fichiers témoins aident à collecter des informations anonymes dont entre autres, la manière dont les visiteurs utilisent un site internet. Ceci permet d'améliorer les performances de notre site et de comprendre les interactions entre le site et le visiteur.

Fichiers témoins de fonctionnalité : Ces fichiers sont utilisés pour mémoriser les choix faits par les visiteurs sur un site afin de permettre aux visiteurs d'avoir une expérience personnalisée.

Fichiers témoins de ciblages et de publicité : Ces fichiers témoins sont utilisés pour afficher des publicités en fonction des intérêts de visiteurs.

Chez Néolegal, nous n'utilisons pas nécessairement tous ces types de fichiers. Notre clientèle provient de 4 types d'endroits que voici :

Lorsque l'utilisateur provient d'une annonce, Google collecte les données qui demeurent hachées et qui ne sont pas lues par nous. Les données capturées sont les suivantes : Identifiant de campagne et/ou de groupe d'annonces, le mot clé, la requête de recherche, l'heure, l'annonce et la position de l'annonce ainsi que le type d'appareil utilisé.

Lorsque l'utilisateur arrive sur le site de Néolegal à l'aide d'une recherche organique, nous pourrons voir le type d'appareil utilisé, ce qu'il a recherché, sa provenance (par exemple : de Google, d'un site Web tiers, d'un courriel, etc.), le jour de sa visite sur notre site, s'il est actuellement en ligne et où il se trouve sur le site. Pour les deux dernières options, cette information nous parvient de manière collective.

Nous reciblons les utilisateurs qui ont déjà visité notre site en fonction des pages qu'ils ont visitées.

Pour les utilisateurs qui ont soumis un formulaire, ils consentent à ce que nous utilisions les informations fournies pour communiquer avec eux, soit leur courriel ou leur numéro de téléphone afin de répondre à leur demande. Nous effectuons que très rarement du remarketing et nous offrons à tous de se retirer de nos listes.

3) Contrôle des fichiers témoins

Les visiteurs ont le contrôle des fichiers témoins et peuvent les accepter, les refuser ou encore les supprimer. Vous êtes en mesure de gérer vos préférences en matière de fichiers témoins. Vous pouvez les configurer afin qu'ils respectent votre volonté et vos choix.

Veuillez noter que le refus des fichiers témoins essentiels peut affecter le fonctionnement du site.

4) Consentement

En utilisant le site de Néolégal, vous consentez à l'utilisation des fichiers témoins conformément à cette politique.

5) Mise à jour de la politique de fichiers témoins

Néolégal se réserve le droit de mettre à jour cette politique de fichiers témoins afin de refléter les divers changements dans les pratiques, ainsi que pour répondre aux exigences légales.

6) Coordonnées

Si vous avez des questions concernant notre politique de fichiers témoins, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Confidentialite@neolegal.ca